

**Mandat de l'Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme**

**Appel aux contributions: Les droits des femmes âgées**

Dans l'objectif d'informer la préparation de son rapport, l'Experte indépendante invite les États, les institutions nationales des droits de l'homme, la société civile, les experts, les organisations internationales et régionales ainsi que tout autre partie intéressée à soumettre des contributions par écrit, avec un accent particulier sur des exemples concrets et les bonnes pratiques lorsqu'ils sont disponibles.

L'Experte indépendante apprécie toute information, rapports, pièces législatives et autres matériaux jugés pertinents pour la protection et la promotion des droits des femmes âgées, et elle est particulièrement intéressée par les domaines suivants :

**Les droits des femmes âgées dans le droit, les politiques et les programmes internationaux, régionaux et nationaux**

1. Quels sont les instruments juridiques, les politiques et les programmes en place pour répondre aux défis particuliers auxquels sont confrontées les femmes âgées, et comment sont-ils mis en œuvre et surveillés ?
2. Quelles données statistiques sont-elles collectées sur les femmes âgées, et, le cas échéant, sont-elles ventilées par âge, sexe et autres facteurs pertinents ? Comment les femmes âgées sont-elles définies aux fins de la loi, la politique et la collecte de données ?
3. Comment les femmes âgées prennent-elles parti dans les mécanismes participatifs ?

**Réalités économiques, sociales et culturelles vécues par les femmes âgées**

4. Quels sont les défis et les préoccupations spécifiques des femmes âgées en ce qui concerne la jouissance de leurs droits économiques, sociaux et culturels (par exemple en matière de protection sociale, santé, éducation, travail, niveau de vie adéquat, propriété foncière et immobilière), y compris en tenant compte de leur expérience accumulée au cours de la vie par rapport aux hommes âgés? Veuillez partager des données et statistiques correspondantes, y compris des données ventilées, lorsqu'elles sont disponibles.
5. Quelles formes de discrimination et d'inégalités fondées sur le sexe et vécues par les femmes au cours de leur vie affectent-elles particulièrement la jouissance de leurs droits à un âge avancé?
6. La pandémie de COVID-19 a-t-elle affecté les femmes âgées différemment par rapport aux hommes âgés et comment?
7. Merci de fournir des exemples de la participation et de la contribution des femmes âgées à la vie économique, sociale et culturelle, y compris en ce qui concerne la solidarité et le soutien entre les générations.

### **Formes de discrimination à l'égard des femmes âgées et abus spécifiques liés au genre**

8. Auxquelles formes de discrimination structurelle et systématique sont confrontées les femmes âgées (par exemple à travers les lois, politiques, pratiques et coutumes traditionnelles, etc.) et quelles mesures ont été prises pour les combattre?
9. Comment l'effet combiné de l'âgisme et du sexisme est-il exacerbé par les facteurs intersectionnels, y compris depuis le point de vue des femmes âgées et LGBTI, en situation de handicap, migrantes, appartenant aux minorités et peuples autochtones, etc.?
10. Quelles formes prennent la violence et les abus fondés sur le sexe à l'égard des femmes âgées et dans quelle mesure sont-ils répandus? Veuillez partager les données et statistiques disponibles, y compris en ce qui concerne les féminicides.
11. Merci de fournir des exemples de la manière dont l'expérience tout au long du cycle de vie est intégrée dans les politiques et programmes visant à prévenir et à combattre la violence à l'égard des femmes et des filles.
12. Veuillez partager, s'il-vous plaît, des informations sur les mécanismes de contrôle, responsabilité, recours et protection disponibles et ciblés pour les femmes âgées victimes de violence et de discrimination fondées sur le sexe.